




# Compostage : vous aider à réduire vos déchets

**65 kg !** C'est la quantité de déchets fermentescibles pouvant être compostée pour un habitant chaque année (donnée issue d'une étude menée par le SDOMODE).

Alors si vous possédez un jardin, n'hésitez plus, **compostez !**

## Le compostage, un tas d'avantages

-  Bon pour l'environnement, le compostage est un procédé directement inspiré par la nature
-  Réduction de 30 % du poids de la poubelle des ordures ménagères
-  Obtention d'un amendement organique de qualité

## La réduction des déchets avant tout

Vos déchets du jardin, de la cuisine et de la maison sont des déchets fermentescibles, ils peuvent donc être compostés.

Feuilles mortes, petits branchages, épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, cendres, essuie-tout, cheveux... se décomposeront naturellement.

### Nouveaux composteurs en bois

2 modèles sont proposés en communauté de communes :

- \* 400 L en sapin, dim. 70 x 70 x 85, revendu au prix de 10 €
- \* 800 L en chêne, dim. 100 x 100 x 85, revendu au prix de 15€



400 L



800 L

*Composteurs vendus avec un bio seau et un guide  
Composteurs fabriqués par une association d'insertion de Pont-Audemer.  
Disponibilité du composteur soumise à délai d'approvisionnement en bois et à fabrication*

**Pour les plus bricoleurs, il est possible de fabriquer soi-même son composteur. Vous pouvez également composter en tas.**

### Quelques règles à respecter

**Alternez** vos déchets (humides et secs, grossiers et fins)



**Aérez**, mélangez régulièrement votre compost

**Arrosez** seulement si nécessaire

Placez votre composteur dans un endroit **mi-ombragé, mi-enseillé**

Si vous compostez en tas, **protégez** le compost des intempéries



Pour vous procurer un composteur, contactez le service environnement de votre communauté de communes et pour plus d'informations rendez-vous sur [www.sdomode.fr](http://www.sdomode.fr)



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie